



99

Le journal de Boissettes

Journal d'informations Municipales

Février/mars 2016

3, place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05 - Fax : 01 64 37 08 97 - Site : www.boissettes.fr - E-Mail : mairie@boissettes.fr

ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais.

L'année 2015 aura été une année noire pour notre pays et bien qu'il soit à craindre que de tels événements se reproduisent dans les années à venir ; Nous devons tout de même continuer à espérer en un monde meilleur : il revient à chacun d'entre nous, élus comme simples citoyens, de participer à l'édification d'une cité apaisée, dans notre quotidien, avec modestie mais constance.

Pour en venir aux affaires communales, après les années de transition que furent 2014 et 2015, nous attaquons l'année 2016 avec l'ambition de mener à bien des travaux d'envergure tels que l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la Rue de la Varenne, la mise en place d'un éclairage public Chemin des Prallions mais aussi l'achèvement du programme de changement des branchements plomb de notre réseau de distribution d'eau potable... Tous ces travaux vont certes générer quelques perturbations, c'est le prix à payer pour préserver la qualité environnementale de notre commune.

Nos fonds propres ainsi qu'une recherche permanente de toutes les sources de subvention possible nous permettent de financer tous ces travaux sans faire appel à l'emprunt, sans que nous augmentions la

fiscalité locale et ce malgré la baisse constante des dotations de l'État. Cependant cette bonne santé financière risque d'être fragilisée dans les années à venir : le dernier recensement montre une diminution très significative et inquiétante du nombre de nos concitoyens avec pour conséquence directe une baisse proportionnelle des revenus fiscaux et des dotations diverses. Certaines charges du budget communal étant difficilement compressibles, notamment celles du fonctionnement, ce sera un exercice des plus délicats que de maintenir une pression fiscale soutenable... Il est donc vital pour Boissettes de retrouver un réel dynamisme démographique... Nous y travaillons notamment au travers de la finalisation courant 2016 du PLU qui va établir de nouvelles règles d'urbanisation sur notre territoire avec un objectif de plus 50 logements à l'horizon 2020/2022...

Afin que Boissettes puisse préserver son identité communale, afin que Boissettes conserve une chance de ne pas devenir une commune déléguée au sein d'une entité nouvelle, nous devons accueillir progressivement de nouvelles boissettaises, de nouveaux boissettais... et les rires des enfants qui à nouveau égayeront les rues de notre beau village!

Bernard FABRE, Maire

AU SOMMAIRE : INFORMATIONS MUNICIPALES

Des nouvelles de l'école
PADD : première étape du PLU
Les travaux programmés en 2016
CCAS

VIE DU VILLAGE

Vœux du maire
Les mariés de l'an 15
Les chiffres du recensement

HOMMAGES

VIE DES ASSOCIATIONS

ABSL

PARTENAIRES TERRITORIAUX

CAMVS
SMITOM
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

AGENDA



ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE DE BOISSETTES

Le « Journal de Boissettes » vous est distribué chaque quadrimestre, en mars, juillet et novembre.

Mais les nouvelles vont bon train sur www.boissettes.fr ! Alors cliquez sur newsletter en haut à droite sur la page d'accueil, renseignez l'écran et cliquez sur « s'abonner à la Lettre de Boissettes » : Ainsi vous recevrez les informations dès leur mise en ligne.

Et aussi sur le site, consultez régulièrement l'agenda actualisé.

DATE À RETENIR

Vendredi 25 mars à 20 heures : conseil municipal avec à l'ordre du jour le vote du budget 2016.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les comptes-rendus approuvés des Conseils municipaux des 24 avril, 5 juin et 3 juillet peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage municipaux, en Mairie ou sur le site www.boissettes.fr

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

CME (Conseil Municipal des Enfants)



Le 3 novembre 2015 les enfants de l'école des Fontaines ont élu leurs représentants au conseil municipal des enfants.

Les 7 jeunes conseillers, Bator, Naémie, Maxim (mairie), Maély, Théo, Kélia (élu de Boissettes) et Estelle (de gauche à droite sur la photo) ont choisi de mener à bien 2 projets :

- installer des poubelles supplémentaires dans les 2 communes du Regroupement pédagogique, Boissise et Boissettes
- rencontrer le 2 avril prochain, à 15 heures, les résidents des Bruyères et leur offrir un spectacle et des animations.

L'École en chiffres

Rappelons-le : 110 enfants fréquentent l'école depuis la rentrée scolaire dont 18 enfants de Boissettes.

La commune participe aux dépenses d'investissement et de fonctionnement selon une dotation globale par élève estimée pour 2016 à 1984 €, NAP et accueil de loisir du mercredi après-midi inclus.

PADD : première étape du PLU



Le projet de PADD – Plan d'Aménagement et de Développement Durable - élaboré par le cabinet Dutertre et Associés, a été proposé au Conseil Municipal du 10 décembre 2015.

Le PADD définit pour les années à venir, les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour la commune.

De nombreux habitants ont assisté à la présentation sur écran du document.

Les modifications demandées par les élus ont été prises en compte dans le dossier finalisé consultable en Mairie ou sur www.boissettes.fr, rubrique Mairie – sous - rubrique Projets.

Les travaux programmés en 2016

2015 a été une année consacrée essentiellement à l'entretien du patrimoine communal et à la préparation des dossiers de travaux d'investissement à entreprendre en 2016.

Voici la liste des principaux chantiers qui vont modifier et embellir notre village :

- Installation de l'éclairage public Chemin des Praillons,
- Rénovation de l'annexe mairie pour en faire deux logements à usage locatif.
- Adaptation de l'accès aux locaux communaux en conformité avec le plan Ad'ap (agenda d'accessibilité programmé) agréé par la Préfecture en janvier 2016 : création d'une place de parking réservée avec accès direct à la mairie par l'arrière du bâtiment et aménagement de ce nouvel accès.
- Enfouissement des réseaux rue de la Varenne.
- Et l'achèvement en cours du programme de mise aux normes des arrivées d'eaux par le remplacement des branchements plomb.



« Pour les automobilistes quelques désagrément de courte durée... et le rappel que la traversée de Boissettes est limitée à 30 km/h travaux ou non! »

CCAS - Centre Communal d'Action Social

Vous le savez, le CCAS prodigue aide et conseils dans divers domaines comme l'accompagnement à la personne pour les seniors, l'adaptation du logement pour l'autonomie des personnes handicapées, l'accès au logement social ou à un secours financier ponctuel pour les personnes en difficulté.

En 2016, le conseil municipal prévoit de réévaluer la dotation budgétaire du CCAS.

VIE DU VILLAGE

VŒUX DU MAIRE : Salle comble dimanche 17 janvier

Dès l'entrée, Bernard Fabre, maire de la commune, accueille chacun et chacune avec simplicité et chaleur, les habitants de la commune bien sûr mais aussi les élus des communes proches, venus en voisins. Puis les 140 personnes présentes écoutent attentivement le discours solennel du Maire en rappel aux événements tragiques de 2015 mais plein d'espoir pour l'année commençante (lire le texte intégral sur www.boissettes.fr).

Il passe ensuite la parole à Cathy Bissonnier et Franck Vernin, conseillers départementaux et à Olivier Faure, Député de la circonscription.

Place ensuite au champagne et à la galette qui délient les langues et réchauffent l'atmosphère! Comme chaque année, un coffret de produits du terroir est remis aux seniors au moment du départ.

Merci à tous pour cette occasion de rencontre animée et conviviale.

LES MARIÉS DE L'AN 15

Ils se sont dit oui à devant Monsieur le Maire et ils ont bien fait car, selon l'adage

« mariage à Boissettes, bonheur à perpette! »



David CLERC et Cécilia AUBRY le 8 mai,



Jean-Jacques PRESSOIR et Annick CHEVREUL le 4 juillet,



Sébastien CHASSAGNE et Charlotte FABRE le 5 septembre.

LES CHIFFRES DU RECENSEMENT VIENNENT D'ÊTRE PUBLIÉS PAR L'INSEE!

Au 1^{er} janvier 2016, on dénombre **448 habitants** à Boissettes.

Le nombre d'habitants recensés a donc diminué puisqu'en 2014, on comptait 464 boissettais sur notre territoire.

Pour mémoire, Boissettes comptait 455 habitants en 1990; 427 en 1999, puis un accroissement en 2009 avec 449 habitants.

Rappelons que pour les communes, le recensement est un acte fondamental et ce à double titre :

Les dotations de l'État versées aux communes sont calculées en proportionnalité au nombre d'habitants recensés.

Enfin, le dynamisme et la pérennité d'un territoire se mesurent en fonction du nombre et de l'âge de ses habitants, c'est tout l'enjeu de notre futur PLU, que nous souhaitons ambitieux mais maîtrisé en termes d'accroissement démographique pour les années futures.

Homages

À ceux qui nous ont quittés et nos condoléances émues à leurs proches

Éliane SIMON, le 30 octobre
Serge COULONGEAT, le 28 novembre
Jacky RUAULT, le 7 décembre
René MOUILLERON, le 8 janvier
Jean-Pierre ARNAUD, le 2 février

SI BESOIN EST...

Savez-vous que tous les 5 ans, vous et vos proches (assurés du régime général et ayants-droit de plus de 7 ans) en activité ou non, avez la possibilité d'effectuer un **BILAN DE SANTÉ GRATUIT**.



Il comporte systématiquement une prise de sang et un examen d'urines, un examen bucco-dentaire et un examen de synthèse par un médecin. Il peut également être complété en fonction de l'âge et des facteurs de risques de chacun par un contrôle de l'audition, de la vue, de la fonction respiratoire, un électrocardiogramme, un frottis pour les femmes non suivies ainsi que des examens biologiques complémentaires.

Inscription pour un rendez-vous auprès du centre de santé de Dammarie-lès-Lys au **01 60 56 52 90**.

VIE DES ASSOCIATIONS

A.B.S.L.

L'Assemblée générale de l'ABSL - Association Boissettes Sports et Loisirs aura lieu le samedi 7 mai à 18h00 à la salle communale: enregistrement des pouvoirs, paiement des cotisations et inscriptions au tennis et /ou à la pétanque à partir de 16h00.



Le samedi 6 février, un repas a été offert à tous les bénévoles ayant aidé à la préparation des animations proposées par l'Association en 2015 notamment le repas champêtre. Ce repas préparé par les membres du conseil d'administration et par Philippe Barrault, que l'on remercie encore pour ses talents de cuisinier, a enchanté les 37 participants.

COMMUNICATION DES PARTENAIRES TERRITORIAUX

CAMVS

Les travaux de déploiement de la fibre avancent et plusieurs communes de l'Agglomération sont, aujourd'hui, partiellement ou totalement équipées.



Rappelons que la fibre permet de bénéficier d'accès à Internet haut débit et d'offres multi-services, dont les offres « triple play », qui combinent le téléphone, la télévision en HD et Internet à débit rapide. Autre atout: une vitesse de téléchargement accrue et un gain de rapidité pour les programmes multimédias (dont les jeux-vidéos). De plus, contrairement à l'ADSL, avec la fibre optique, le flux sortant, très élevé, facilite l'envoi de fichiers lourds comme les photos et les vidéos.

À Boissettes, le déploiement commencera en 2016 aux Uzelles puis suivra pour le reste de la commune.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le budget 2016 a été voté le 18 février et se traduit notamment par



- **la hausse du taux du foncier bâti.** Le taux départemental de cette taxe locale passera de 15,7 % à 18 %, soit une hausse annuelle de 42 € en moyenne par foyer.
- **l'aide au développement des territoires** en particulier par la création du **FER - Fonds d'Équipement Rural** - destiné aux communes de moins de 2000 habitants.

La base subventionnelle sera de 100 000 € et le taux, modulable, pourra atteindre 50%. Le Département interviendra pour une opération par an et par commune à condition que le projet soit inscrit au budget pour une mise en œuvre dans les deux ans. Une opportunité que saisira notre commune!

SMITOM

La grille d'accès à la déchetterie a été modifiée lors du Comité Syndical du 16 février: elle est simplifiée et offre un nombre d'accès gratuits plus élevé aux véhicules utilitaires et/ou munis de remorques.



Pour en savoir plus www.lombric.com ou 08 00 81 49 10

À noter également le changement de consignes de tri suivant: Tous les emballages ménagers en plastique rigide y compris pots de yaourts et barquettes rejoignent désormais la poubelle jaune. Et enfin, pour apprendre et se distraire, profitez de la Journée Portes Ouvertes le samedi 4 juin.

AGENDA

Vendredi 25 mars à 20 heures
Conseil Municipal

Samedi 7 mai à 18 heures
Assemblée Générale de l'ABSL

Vendredi 20 mai à 20 heures
Conseil Municipal

Vendredi 1^{er} juillet à 20 heures
Conseil Municipal

Vendredi 9 septembre à 20 heures
Conseil Municipal

Retrouvez l'agenda actualisé sur www.boissettes.fr

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Francline ADT-GUILBERT, Fabienne CHAILLOT, Fabienne COLIN-FAURE

Tirage 200 ex - Distribution par nos soins